



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 30 juin 2021

Vaste opération de démolition d'habitat insalubre à Koungou

Dans le prolongement des précédentes opérations de destructions de quartiers insalubres, une nouvelle intervention a débuté ce mercredi 30 juin 2021, à KOUNGOU MAJICAVO KOROPA, au lieu dit « Digole » : 242 cases en tôle sont en cours de démolition.

Ces destructions font suite aux 708 précédentes intervenues depuis le début de l'année 2021.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, et l'insécurité publique à Mayotte afin de restaurer l'État de droit et de ramener la paix sociale.

51 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés sur le site de KOUNGOU MAJICAVO, et reconduits à la frontière.

Les autres occupants ont fait l'objet d'enquêtes sociales, diligentées par l'association pour la Condition Féminine et l'Aide aux Victimes (ACFAV), avec l'appui de la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ; des solutions d'hébergement temporaire adaptées à leur situation personnelle leur ont été proposées et 79 les ont acceptées.

Le CCAS de la commune de KOUNGOU, la Croix Rouge, les associations ACFAV et MLEZI MAORE continueront d'accompagner les personnes qui le souhaitent dans la recherche de dispositif d'hébergement et de logement.

Ces destructions de cases, implantées illégalement sur des parcelles de terrains appartenant des propriétaires privés, permettront à la commune de KOUNGOU, d'ouvrir, dès la rentrée scolaire prochaine, de nouvelles salles de classes, à ces emplacements.

« Détruire des bidonvilles n'est pas humainement facile à faire. Cela demande du courage. Mais, c'est une décision fondée par le droit, c'est une demande forte de la population mahoraise, c'est une exigence de sécurité publique ». **Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement.**

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976